

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Marie-France Lapierre, présidente
Roger Hébert, vice-président
Gaëtan Desrochers, conseiller
Robert Joncas, conseiller
Luc Morin, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Caroline Picard, directrice générale adjointe

Absence (s) : Sans objet

Secrétaire : Hélène Rivest

La présidente, Marie-France Lapierre, assume la présidence de l'assemblée.

La présidente déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel. Elle souhaite la bienvenue au public et invite les membres du Conseil d'administration et du Conseil exécutif à un tour de table.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1612-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 8 h 33.

Proposée par : Roger Hébert

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

Gaëtan Desrochers procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1613-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

4. Résolution en bloc

La question des rapports régionaux est soulevée et la majorité des membres sont en faveur de continuer la pratique.

Résolution P-1614-04-2016

Que le Conseil d'administration adopte les procès-verbaux P 349, P 350 et P 351 et reçoive en dépôt la correspondance et les rapports tels que présentés.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Abstention pour le procès-verbal P 349 seulement : 1

Adoptée à l'unanimité

5. Suivi du Conseil d'administration

5.1. Tableau des suivis de la dernière réunion

Le secrétaire trésorier rapporte la tenue du groupe de travail des élections et l'identification des buts du groupe au niveau législatif provincial.

5.2. Suivi de la réunion huis clos tenue le 8 avril 2016

La présidente rapporte que le Conseil d'administration s'est penché sur les dossiers suivants : le secteur des Relations publiques, les ressources humaines et l'immobilisation.

6. Éducation

6.1. Projet des classes de 4 ans

Le directeur général présente ce point.

Lors de l'élaboration des initiatives du protocole des Langues officielles en éducation (PLOÉ) 2013-18, le Conseil scolaire francophone indiquait clairement sa détermination de prendre sous sa juridiction et donc d'intégrer dans la structure scolaire les enfants de 4 ans éligibles afin de les mieux préparer culturellement et linguistiquement.

Deux années de recherches, d'analyse et de contact avec les partenaires provinciaux, nationaux et internationaux, ont permis au bureau central du CSF d'entrevoir un échéancier pour la mise en œuvre de ce projet essentiel.

En novembre 2015, le bureau central informant le Conseil d'administration de sa détermination de mettre en place un nombre restreint de projets pilotes dans les établissements du CSF pour la rentrée 2016-17.

En janvier 2016, le bureau central présentait le profil des établissements qui pouvaient déposer leur candidature dans le cadre du projet pilote 2016-17.

Le 15 février, les écoles intéressées et répondant aux critères énoncés dans le profil des établissements déposaient leur candidature auprès du bureau central du CSF.

Ce document a pour objectif de présenter au Conseil d'administration du CSF, les établissements susceptibles d'être retenus pour l'ouverture de classes dès la prochaine année scolaire. Il entendra tout d'abord, les conditions de la mise en candidature et le nom des écoles ayant indiqué leur intérêt. Puis, il présentera le nom des écoles retenues et tentera de justifier le choix. Enfin, d'autres étapes doivent être évoquées avant la mise en œuvre de ces projets pilotes.

Les membres discutent du dossier avec le directeur général, soulignant la diversité relative à la candidature d'écoles de certaines régions ainsi que le mérite de chacune.

Résolution P-1615-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve l'implantation du programme des classes de 4 ans dans les quatre établissements scolaires telle que présentée par le directeur général.

Proposée par : Roger Hébert

Pour : 2

Contre : 5

Rejetée à la majorité

Les membres s'engagent à en discuter lors de la tenue d'une réunion ultérieure.

6.2. Cadre d'efficacité pour la réussite des élèves

Le directeur général présente la première partie du cadre d'efficacité pour la réussite des élèves demandé par le ministère de l'Éducation aux conseils scolaires de la province (Framework for Enhancing Student Learning). Ce document sera publié sur la page web du CSF.

6.3. Convention coopérative éducative

Le CSF désire établir des liens avec d'autres systèmes éducatifs francophones hors Canada. La première étape a pour objectif de créer des partenariats avec le rectorat de Nantes (France) sous l'égide du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique et de l'ambassade de France.

Les membres discutent du projet avec la direction générale, notamment de l'impact financier et, possiblement, de l'intérêt du ministère de l'Éducation.

Résolution P-1616-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve la convention coopérative éducative entre la France et le CSF telle que présentée.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

6.4. Projet Éco-école

Le directeur général élabore sur la volonté du CSF d'offrir une éducation de qualité ouverte sur le 21^e siècle. Le secteur de l'éducation souhaitant mettre en place un projet ayant pour but de relier l'éducation aux grands enjeux environnementaux. Différents aspects du projet, dont ses mérites, sont discutés.

Résolution P-1617-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve le projet Éco-école ainsi que le document des prévisions budgétaires relatives.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

7. Gestion

7.1. Rénovations sismiques – école Côte-du-soleil, Powell River

Le secrétaire trésorier rapporte les développements au projet des rénovations sismique de l'école Côte-du-soleil dans la région de Powell River. Les travaux débuteront en début mai.

7.2. Construction de l'école des Pionniers-de-Maillardville, Port Coquitlam

La planification de la construction de l'école des Pionniers-de-Maillardville accuse des retards. Le ministère de l'Éducation financera des espaces supplémentaires identifiés depuis le lancement du projet. Le CSF est à la recherche d'une firme de construction pour débiter la mise en œuvre de la construction en juin courant.

7.3. Projets immobiliers ponctuels – écoles Rose-des-vents, Vancouver et Océane, Nanaimo
Ces deux projets ont été subventionnés par le «*Routine Capital*» du ministère de l'Éducation et se sont terminés au 31 mars courant, selon les termes de la subvention.

7.4. Transport public des élèves sans carte d'autobus
Suite à la demande des membres du Conseil d'administration, le secrétaire trésorier a fait une étude sur le coût de subvention de cartes de transport public aux élèves de 8e année à la 12e année de l'école Jules-Verne (Vancouver) qui habitent à l'intérieur de la zone de marche. Il a étendu l'ampleur de cette étude pour inclure les élèves de toute la province, question d'équité.

Résolution P-1618-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve l'amendement de la proposition sur l'achat de cartes de transport en commun pour les élèves de 8e année à la 12e année de l'école Jules-Verne qui habitent à l'intérieur de la zone de marche.

Proposée par : Roger Hébert

Pour : 4

Contre : 3

Adoptée à la majorité

Résolution P-1619-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve l'achat de cartes de transport en commun et le remboursement du transport en commun pour les élèves de 8e année à la 12e année à l'étendue du CSF qui participent à des projets d'équipe.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Pour : 1

Contre : 6

Rejetée à la majorité

7.5. École Rose-des-vents, Vancouver – recherche de site
Après la réception de la lettre du ministre Bernier concernant la demande de rencontre du CSF, et après la réception de la réponse négative de Canada Land concernant l'utilisation des édifices de la GRC à long terme, le CSF doit continuer ses efforts pour trouver des solutions au manque d'espaces de l'école Rose-des-vents de la région de Vancouver.

En ce qui concerne le site de la GRC, le CSF s'engage à suivre le processus de consultation qui sera mené par la ville de Vancouver.

Le secrétaire trésorier informe des démarches du CSF à poursuivre les différentes possibilités pour ouvrir une école à l'Ouest de la rue Main, notamment à la lumière de la fermeture de certaines écoles du Vancouver Board of Education (VBE). L'information sera partagée avec les parents des écoles Rose-des-vents et Jules-Verne.

Résolution P-1620-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve l'envoi d'une seconde lettre de demande de rencontre auprès du ministre de l'Éducation.

Proposée par :

Adoptée à l'unanimité

Résolution P-1621-04-2016

Que le Conseil d'administration mandate le secrétaire trésorier de ne pas appuyer un projet immobilier de deux écoles, soit une francophone et une anglophone, dans le projet de South East False Creek.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

7.6. École Entre-lacs, Penticton – recherche de site

Le SD67 (Penticton) a annoncé le 30 mars courant qu'il fermera l'école McNicoll au 30 juin 2016. Le CSF a déjà démontré son intérêt de louer et possiblement d'acheter ce site au du SD67 et du ministère de l'Éducation. Depuis cette annonce, le CSF est en contact avec ces deux entités pour en venir à une entente. Le secrétaire trésorier a envoyé un communiqué à la communauté-école pour la mettre au courant du développement.

8. Pause

8.1. Début de la pause à 10 h 42

8.2. Retour aux délibérations à 11 h 01

9. Politiques

9.1. Politiques P-302 Élections

Le président du comité conseil des Politiques rapporte le travail des membres sur la politique P-302 Élections.

Résolution P-1622-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve d'amender la proposition originale «Que le Conseil d'administration adopte la politique *P-302 Élections* telle que présenté et approuve son envoi pour une révision linguistique».

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

Résolution P-1623-04-2016

Que le Conseil d'administration adopte la politique *P-302 Élections* telle qu'amendé à la première ligne du contexte : ajouter à élections scolaires les mots générales et partielles et approuve son envoi pour une révision linguistique.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

9.2. Politique P-103 Admission des élèves

Le président du comité conseil des Politiques rapporte le travail des membres sur la politique *P-103 Admission des élèves*.

Résolution P-1624-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve d'amender la proposition originale «Que le Conseil d'administration adopte la politique P-103 Admission des élèves et approuve son envoi en consultation auprès des partenaires communautaires ciblés».

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

Résolution P-1625-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve l'envoi de la politique P-103 Admission des élèves en consultation auprès des partenaires communautaires ciblés.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

10. Regroupement

10.1. Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

La FNCSF a lancé son appel aux candidatures dans le cadre du prix Jean-Robert Gauthier 2016.

10.2. BC School Trustees' Association (BCSTA) – Assemblée générale annuelle

La tenue de l'assemblée annuelle se déroulera du 14 au 17 avril courant.

10.3. BC Public Schools Employers' Association (BCPSEA)

Le conseiller du Grand Vancouver a participé à une rencontre de l'organisme tout récemment qui regroupait les intervenants en éducation; il rapporte les divers sujets abordés.

10.4. Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB)

Le CSF envisage rencontrer, le 26 mai, la présidence et vice-présidence de l'organisme pour renforcer les liens.

11. Divers

11.1. Demande d'ouverture d'une 7^e année – école des Grands-cèdres, Port Alberni

Le CSF a reçu une lettre de demande d'ouverture d'une 7^e année de la part des parents de l'école des Grands-cèdres, en plus d'un sondage démontrant des résultats favorables, et ce, malgré le fait que l'école ne compte que 2 salles de classe.

Résolution P-1626-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture d'une 7^e année à l'école des Grands-cèdres pour septembre 2016.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

11.2. Les P'tits lutins – école des Pionniers-de-Maillardville : appel no 1

Le secrétaire trésorier lit l'appel no 1 reçu de la part de la gestionnaire de Les P'tits lutins.

Il n'y a pas lieu de retenir demande d'appel à la décision invoqué sous ce point pour les raisons suivantes:

-Les enfants concernés ne sont pas des élèves sous la juridiction du Conseil scolaire francophone, car ce sont des enfants inscrits au programme préscolaire.

-La décision prise par le secrétaire trésorier ne compromet aucunement l'éducation, la santé ou la sécurité des élèves de l'école des Pionniers.

Voir ci-dessous le préambule de la politique B-200-13 :

Tous les élèves, parents, tuteurs ou tutrices d'élèves sous la juridiction du Conseil scolaire francophone auront le droit d'en appeler d'une décision, d'une absence de décision, du comportement ou d'une absence de comportement d'un membre en règle du CSF ou d'un membre du personnel du CSF qui compromet l'éducation, la santé ou la sécurité de l'élève. (Aux fins de la présente politique, « membre du personnel » désigne tant une personne employée directement par le CSF qu'une personne employée directement par une autre administration ou un autre organisme, mais dont le CSF retient les services en sous-traitance.)

Le secrétaire trésorier s'entretient avec les membres en quoi consistent les responsabilités du CSF concernant les enfants sous le toit de ses écoles.

Résolution P-1627-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve d'amender les propositions originales «Que le Conseil d'administration rejette la demande d'appel de madame Marie Perron».

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

Résolution P-1628-04-2016

Que le Conseil d'administration reçoive la demande d'appel de Les P'tits lutins.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Pour : 4

Contre : 3

Adoptée à la majorité

11.3. Les P'tits lutins – école des Pionniers-de-Maillardville : appel no 2

Résolution P-1629-04-2016

Que le Conseil d'administration reçoive la demande d'appel de Les P'tits lutins.

Proposée par : Luc Morin

Pour : 3

Contre : 4

Rejetée à la majorité

11.4. Les P'tits lutins – école des Pionniers-de-Maillardville : appel no 3

Résolution P-1630-04-2016

Que le Conseil d'administration reçoive la demande d'appel de Les P'tits lutins.

Proposée par : Luc Morin

Pour : 3

Contre : 4

Rejetée à la majorité

11.5. Les P'tits lutins – école des Pionniers-de-Maillardville : appel no 4

Résolution P-1631-04-2016

Que le Conseil d'administration reçoive la demande d'appel de Les P'tits lutins.

Proposée par : Luc Morin

Pour : 4

Contre : 3

Adoptée à la majorité

Le Conseil d'administration fera le suivi sur la composition et la mise en œuvre du comité d'appel.

12. Questions du public

12.1. Question sur le projet des 4 ans de la part d'un parent de l'école des Pionniers-de-Maillardville

12.2. Question sur le projet de la GRC de la part d'un parent de l'école Rose-des-vents

12.3. Question sur le concept des comités des Partenaires d'un parent de l'école Rose-des-vents

12.4. Question sur la correspondance sur les devant la Cour d'un parent de l'école Rose-des-vents

12.5. Question sur la construction de l'école des Pionniers-de-Maillardville, notamment du *Community Learning Center* de la part d'un parent de l'école

12.6. Question sur la fermeture de la garderie de l'école Rose-des-vents de la part d'un parent de l'école Jules-Verne

12.7. Question sur le projet des 4 ans de la part d'un parent de l'école des Pionniers-de-Maillardville

12.8. Question sur l'opinion du CSF sur l'importance du non lucratif d'un parent de l'école des Pionniers-de-Maillardville

13. Levée de la réunion

Résolution P-1632-04-2016

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 12 h 13.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE 28 MAI 2016

Présidente

Secrétaire trésorier

Date